

## **L'invasion prussienne dans le département de l'ancienne Seine et Oise.**

### **A\_ le contexte : La guerre franco-prussienne de 1870-1871.**

La guerre franco-prussienne de 1870-71 a été une guerre courte qui s'est déroulée de la mi-juillet à la fin janvier 1871. Toutes les batailles ont eu lieu en France, sauf la première.

L'élément déclencheur du conflit a été la publication de la dépêche d'Ems par Bismarck.

L'affaire remonte au mois de septembre 1868, quand la reine d'Espagne Isabelle II renonce au trône.

Le 21 juin 1870, poussé par Bismarck, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, cousin catholique du roi Guillaume 1<sup>er</sup> de Prusse, accepte l'offre que lui fait le général Prim, l'homme fort du gouvernement espagnol, d'être candidat au trône d'Espagne.

Cette candidature soulève aussitôt les craintes de la France d'être « encerclée », comme elle le fût au temps de Charles Quint.

Le Roi de Prusse, soucieux de ne pas déclencher un conflit, fait pression sur Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen afin qu'il renonce à sa candidature. Ce qui sera fait le 12 juillet.

Mais la France veut obtenir la garantie qu'aucun autre prince de la maison Hohenzollern ne prétendra au trône d'Espagne.

Le 13 juillet, Vincent Benedetti, ambassadeur de France est reçu à Ems par le roi de Prusse qui confirme le retrait du prince mais qui ne veut pas s'engager plus avant. *Sa Majesté considère l'affaire comme liquidée.*

A Berlin, après concertation avec le chef d'état-major des armées, Moltke et son ministre de la guerre Roon, Bismarck adresse un récit tronqué de l'entretien entre Guillaume 1<sup>er</sup> de Prusse et l'ambassadeur de France, en des termes humiliants pour la France comme pour l'opinion publique allemande. La dépêche d'Ems est distribuée, le soir même dans les rues de Berlin. Le tollé est général.

A Paris, le Conseil des ministres se réunit d'urgence. Le soir même, le ministre de la Guerre rappelle les réservistes. Le lendemain, Guillaume 1<sup>er</sup> signe un décret de mobilisation. Le 19 juillet, la France déclare officiellement la guerre à la Prusse.

La guerre franco-prussienne de 1870-1871 se divise en deux périodes : la Guerre impériale et la Guerre Républicaine (ou de la Défense Nationale).

La période impériale de la guerre d'une durée d'un mois et demi a vu la perte de l'Alsace, l'invasion de la Lorraine et le siège de la ville de Metz. La désastreuse bataille de Sedan (31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870) amène la chute de l'Empire et la proclamation de la République le 2 septembre 1870.

Pendant la période républicaine, l'armée de Paris a subi le siège de la ville et l'armée prussienne a envahi le nord du territoire français jusqu'à la côte normande, y compris la ville

de Rouen. La guerre franco-prussienne prend fin avec la capitulation de Paris, le 28 janvier 1871.

Le traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, met fin à la guerre. La France perd l'Alsace (sans Belfort) et une partie de la Lorraine (avec Metz), intégrées à l'Empire allemand. Cinq milliards en francs or doivent être payés par la France, une armée d'occupation devant rester sur une partie du territoire jusqu'au versement complet de la Somme.

#### Sources :

Wikipédia : la guerre franco-allemande de 1870.

Herodote.net : la guerre franco-prussienne.

[cheminsdememoire.gouv.fr/1870.1871](http://cheminsdememoire.gouv.fr/1870.1871)

### **B\_ la série 4M1 des Archives départementales des Yvelines.**

Aux archives départementales des Yvelines, la série 4M1 regroupent les notes historiques sur la guerre de 1870-1871, les réquisitions, les faits divers dans chaque commune de chaque canton de l'ex Seine et Oise rédigées par les maires, les curés et les instituteurs.

Ceux-ci sont invités à répondre à un questionnaire dont les items sont les suivants :

1\_ Rapports entre ennemis et les autorités. Chiffre des réquisitions. Contributions payées à l'ennemi.

2\_ Événements, combats, incendies, destruction d'édifices, etc... Traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants \_ Emprisonnements, exécutions.

3\_ Part prise par les habitants à la défense nationale soit à Paris, soit hors de Paris.

4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune : détails sur la Mairie organisée par eux.

5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis, etc ...

6\_ Bienfaisance publique. Œuvres organisées pour venir pour venir au secours des malheureux. Situation faite à l'hospice.

7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.

## **L'occupation prussienne dans le canton de Poissy.**

Le canton de Poissy comprend à cette époque les communes de :

Poissy et par ordre alphabétique, Andrésey, Carrières sous Poissy, Chanteloup les Vignes, Conflans sainte Honorine, Crespières, Davron, Les Alluets le Roi, Maurecourt, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Thiverval, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villennes.

Les rapporteurs des notes historiques n'ont pas toujours complété entièrement le questionnaire, n'ayant pas de réponses à donner à certains items.

### **Poissy.**

#### **Rapport de Mr Poullailier, maire adjoint de Poissy au Préfet de Seine et Oise, le 23 janvier 1872 :**

**1\_ Chiffre des réquisitions :** 85.853.10

Contributions payées à l'ennemi : 43.471.18.

Total des réquisitions et contributions de guerre : 129.324.28

#### **2\_ Événements, combats, incendies... Traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

*La ville de Poissy n'a été le théâtre d'aucun combat. L'ennemi qui l'a occupé pendant une partie du siège, s'est surtout signalé par le nombre de ses réquisitions. Au commencement, des enlèvements ont été opérés de force chez les habitants, mais ensuite les réquisitions ont pris un caractère plus régulier.*

*En général, les rapports entre l'ennemi et les habitants ont été très tendus, mais il n'y a eu ni emprisonnement ni exécution.*

#### **3\_ Part prise par les habitants à la défense nationale soit à Paris, soit hors de Paris.**

*Quelques habitants de Poissy se sont retirés à Paris, avant le siège et ont pris part à la défense de la capitale dans les rangs de la garde nationale –mobilisée et sédentaire- Des engagements assez nombreux ont été contractés pendant la guerre pour l'armée régulière et pour les francs-tireurs une des compagnies des francs-tireurs Mocquart était commandée par un habitant de Poissy. Les autres habitants restés à Poissy ont fait tout le temps du siège le service de gardes nationaux à la maison centrale de Poissy qui contenait un grand nombre de détenus.*

**4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune** : environ 450 dont la moitié au moins s'est retirée dans les départements inoccupés.

*Les réfugiés de Paris à Poissy ont été relativement peu nombreux. Cependant une mairie provisoire a été organisée par les soins de quelques habitants (passant pour la plupart habituellement l'hiver à Paris). L'administration a été confiée à l'un d'eux (Mr Maréchal Charles, architecte, rue St Honoré, n°219). Son organisation a eu pour but principal de venir en aide aux réfugiés, de s'occuper des malades, comme aussi de rendre les derniers devoirs aux quelques décédés. Enfin de pourvoir au plus prompt rapatriement après l'armistice. Les réfugiés secourus ont été au nombre d'environ cent. La mortalité parmi eux a été pendant le siège d'environ de 5%. Rien de saillant à signaler.*

#### **5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis.**

*Plusieurs lits ont été offerts pour les blessés par les particuliers, mais en dehors de l'hospice, une seule ambulance a véritablement fonctionné pour les soldats français pendant le siège. Cette ambulance particulière organisée par Madame Hulphen dans son château a reçu 8 blessés ou malades français. L'hospice de Poissy a reçu pendant le siège, plusieurs fois des malades prussiens des corps qui occupaient la ville.*

#### **6\_ Bienfaisance publique.**

*La bienfaisance publique a été remarquable. Des secours ont été distribués sur une grande échelle. Un fourneau économique a été installé et a rendu de grands services.*

*L'hospice a été respecté comme ambulance et a reçu des malades prussiens.*

#### **7\_ Occupation de la commune.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
21 sept 1870	22 sept 1870	1600	700	11 <sup>e</sup> hussards et pontonniers
22 sept 1870	14 oct 1870	700	700	11 <sup>e</sup> hussards
30 oct 1870	11 nov 1870	1200	253	Infanterie et artillerie
13 nov 1870	16 nov 1870	400	253	Landwehr royale
20 nov 1870	29 nov 1870	700	25	Infanterie royale
11 déc 1870	11 déc 1870	150	10	Pontonniers
22 déc 1870	23 déc 1870	115	10	Landwehr
27 janv 1871	31 janv 1871	240	10	Infanterie
20 fév 1871	21 fév 1871	5000	100	De toutes sortes

### **Historique de la guerre et de l'occupation prussienne dans la commune de Poissy.**

#### **Courrier de Mr Hély d'Oissel, maire de Poissy adressée à Mr le Préfet.**

*Par lettre en date du 17 août 1871, vous m'invitez à vous faire connaître l'historique de tous les faits qui ont pu se produire à Poissy pendant la guerre que nous venons de subir. Je m'empresse de satisfaire à votre désir.*

### Avant l'investissement.

*Avant l'arrivée des troupes Prussiennes autour de Paris, pendant les 3 ou 4 semaines qui s'écoulèrent entre le décret sur la garde nationale et l'investissement, nous nous sommes occupés sans relâche de l'organisation de l'armement et de l'habillement de la garde nationale. Je suis heureux de constater l'excellent concours que nous avons trouvé dans toute la population.*

*Nos gardes nationaux, organisés à la hâte s'exerçaient tous les jours et bien qu'ils fussent encore fort inexpérimentés. Le patriotisme qui les animait nous engagea à faire des démarches auprès du gouvernement pour organiser une résistance dans le département de Seine et Oise et notamment sur les passages de la Seine.*

*Muni d'une lettre de Monsieur Chevreau, alors ministre de l'Intérieur, je me rendis chez le Chef d'État-major du Général Trochu. Nous demandions d'abord qu'il fut envoyé quelques troupes régulières sur les bords de la Seine des 2 côtés de Paris, qu'il fut mis à la tête de ces détachements des généraux habiles et que ces généraux eussent pour mission de réunir autour du noyau régulier mis à leur disposition, tous les gardes nationaux qui pourraient être utilement employés pour disputer le passage de la Seine. Il est élémentaire en art militaire qu'un passage de rivière est toujours pour celui qui veut le tenter une opération délicate et qu'une résistance est possible derrière des ouvrages élevés à la hâte, même par des troupes non aguerries, pourvu qu'elles soient bien dirigées.*

*Nous demandions subsidiairement, s'il était impossible de détacher de Paris des troupes régulières, qu'en tous cas des généraux fussent envoyés dans Seine et Oise pour essayer d'organiser sur les points faciles à défendre une résistance avec les gardes nationaux de Seine et Oise.*

*Je n'ai pas besoin de dire que malgré notre insistance et les démarches faites par plusieurs personnes, il ne donna aucune suite à ces projets.*

*Livrés à nous-mêmes, sans aucune organisation générale, sans chefs, sans aide aucune, nous ne pouvions nous défendre dans chaque commune contre les masses prussiennes ; mais ce ne fut qu'avec les plus vifs regrets qui se manifestèrent hautement dans la garde nationale que nous dûmes renoncer à toute espèce de lutte armée.*

### 18 septembre 1870.

*Le 18 septembre, les Prussiens nous étaient signalés sur la rive droite de la Seine ; des bruits contradictoires circulaient sur leur nombre et leurs positions. En ce moment, les gardes nationaux de Poissy étaient réunis au nombre de plus de 300 et quelques-uns paraissaient disposés à tenter un coup de main. Je pensai que le mieux à faire était de rassembler tous les gardes nationaux sur un même endroit, de les éclairer sur la situation et de faire décider par la majorité, avec connaissance de cause, la détermination à prendre. Tous ou presque sentirent l'impossibilité de rien faire de sérieux en présence des corps nombreux disséminés dans les communes de la rive droite, et surtout de la difficulté d'une retraite par la Seine avec quelques canots seulement.*

19 septembre 1870.

*Le 19 septembre, la Seine n'était pas encore franchie de notre côté. Dans la journée, un détachement de hulans traversa une rue de Poissy : ils venaient du côté de Versailles. Ce même jour, on vint me prévenir à la maison que des détachements prussiens se montraient de l'autre côté de la Seine, à la tête de pont qui était rompu et faisait signe, avec menaces qu'on vint les chercher en bateau. Deux canots se trouvaient en effet sur le bord du côté de Poissy. Je me rendis immédiatement sur le quai et j'aperçus de l'autre côté une cinquantaine de Prussiens armés, faisant toutes espèces de signes, appelant dans leur langue et faisant mine de tirer sur la population nombreuse de Poissy qui se trouvait sur le quai et parmi laquelle, il y avait des femmes et des enfants.*

*Craignant que des coups de fusils fussent tirés, je descendis dans un canot avec un batelier et me rendis seul à la rive opposée. Avant de descendre à terre, j'appelai un officier prussien, je lui fis observer que je venais librement en parlementaire, que j'étais prêt à descendre à terre pour causer avec lui, mais qu'auparavant je lui demandais sa parole que je reviendrais librement et quand bon me semblerait. Après quelque hésitation et quelques menaces, cet officier me donna sa parole. Je descendis à terre et immédiatement, je fus entouré par les Prussiens. L'officier avec qui je voulais m'entretenir, me dit qu'il fallait me rendre auprès de son chef et qu'il allait me mener à celui qui commandait le détachement de Carrières-sous-Poissy.*

*Je crois que les officiers voulurent s'amuser un peu à mes dépens car ce chef ne pouvait se trouver et ce n'est qu'au bout d'une heure et demie que nous pûmes le joindre. Je cherchai à parlementer avec cet officier qui me reçut poliment. Je lui fis observer que je ne pouvais céder aux injonctions de ses soldats qui voulaient qu'on vint les prendre en bateau. Qu'en effet, d'une part, nous ne pouvions quoique simples habitants paisibles, venir nous-mêmes chercher l'ennemi, que d'ailleurs en supposant que cela se fit, je ne pouvais répondre des conséquences ; qu'en effet, les soldats ne pouvaient être passés en bateau qu'un petit nombre à la fois et qu'une partie de la population de Poissy était armée, pour la garde de la maison centrale, qu'il était possible, que dans l'état d'exaspération naturelle où se trouve une population qui voit son sol envahi, un mauvais parti fût fait aux premiers soldats qui se trouveraient forcément isolés au milieu de la population ; que sans doute, il pouvait me menacer de représailles terribles, mais que si je devais craindre ces représailles, lui, ne devait pas exposer ses hommes inutilement. Je lui fis d'ailleurs observer que puisqu'il faisait partie d'un corps nombreux, ils avaient, sans doute, un moyen autre de passer la rivière et que ce n'était pas avec 2 canots qu'il pouvait avoir l'idée de faire traverser la Seine à un corps d'armée.*

*Mes observations furent acceptées par l'officier Prussien, je pus retourner à Poissy et les soldats qui étaient sur la rive droite cessèrent leurs gestes et leurs menaces et rentrèrent à Carrières.*

*En rentrant à Poissy, je trouvais la plus grande partie des habitants m'attendant sur la berge avec une certaine inquiétude. J'eus la profonde satisfaction de recevoir de mes concitoyens les témoignages les plus touchants de leur sympathie.*

*Le soir de ce même jour, vers 7 heures ½, je vis tout d'un coup un groupe arriver à la mairie, m'amenant 2 dragons Prussiens. Il paraît qu'une patrouille de dragons venant de Bougival*

*était arrivée jusqu'aux portes de Poissy. Les routes étant coupées, 2 d'entre eux, un adjudant et un soldat, mirent pied à terre et entrèrent à Poissy. C'était l'heure du diner, personne, d'ailleurs, n'avait l'envie de se promener, ils purent aller assez loin sans être vus ; mais tout d'un coup, un habitant donna l'alarme et en un clin d'œil, ils furent entourés et amenés à la mairie par une foule qui grossissait, de minute en minute, et devenait menaçante pour eux.*

*Je savais déjà que nos communications étaient coupées, à peu près de tous les côtés et j'étais assez embarrassé des dispositions hostiles qui se manifestaient dans la foule et qui pouvaient amener de terribles conséquences. Je fis entrer ces 2 dragons dans une salle de la mairie, je m'avançai sur la place et j'invitai les officiers de la garde nationale, qui se trouvaient là, à entrer avec moi à la mairie, pour me donner leur avis. Je fis comprendre à la foule que nous devions conserver notre dignité et que si on a le droit de garder des ennemis qui tombent entre vos mains, on ne peut cependant les tuer, comme des malfaiteurs. Bref, je déclarai à ces 2 dragons qu'ils étaient prisonniers et je les invitai à me rendre leurs armes. Après une courte hésitation, ils me les remirent, puis les choses s'étant calmées et d'accord avec les officiers de la garde nationale, ces 2 dragons, après m'avoir donné leur parole de ne pas chercher à s'échapper, furent placés chez un habitant qui s'offrit de bonne volonté à les coucher.*

*Le lendemain, les troupes Prussiennes, étant entrées dans Poissy, je fus obligé de rendre ces deux dragons et de leur remettre leurs armes ; mais bien nous prit d'avoir agi dans cette circonstance avec prudence car 2 jours après, je reçus la note suivante, que je traduis littéralement :*

*Lettre du général Schmidt*

*Le porteur de la présente est chargé de ramener les 2 dragons faits prisonniers par la garde nationale de Poissy et de dire au Maire de cette ville, que dans le cas où les 2 dragons ne seraient pas délivrés, Poissy serait bombardé demain et en outre frappé d'une contribution de deux cents mille francs.*

*Chesnay, le 21 septembre 1870.*

*Le commandant de la 10<sup>e</sup> division de l'Infanterie du Royaume de Prusse.*

*Signé : De Schmidt, Lieutenant Général.*

20 septembre 1870.

*Dans la nuit du 19 au 20 septembre, les Prussiens jetèrent un pont sur la Seine à Triel et le matin du 20 septembre, un corps d'armée de 15 à 18.000 hommes passa sur ce pont et se répandit tout autour de nous. Poissy fut occupé à midi par environ 1800 hommes de différents corps.*

*Le conseil municipal, réuni la veille au soir, avait invité, par une courte proclamation, les gardes nationaux de Poissy à rapporter leurs armes à la mairie ; en conséquence, le mardi matin, 20 septembre, de bonne heure, je reçus les fusils que je plaçai au nombre de 330 environ, dans une salle de la mairie ; j'avais déjà caché 14.000 cartouches, que j'avais reçues de l'administration de la guerre ; enfin, je laissai à la maison centrale environ 70 à 80 fusils que je comptais faire passer pour les fusils des gardiens ; puis, j'invitai le poste de la garde nationale à rester avec ses armes au râtelier et à continuer son service.*

*A l'arrivée des Prussiens, je fus assailli à la fois par tous les chefs de détachements qui tous avaient des prétentions différentes. Pendant 3 ou 4 heures, ce fut une confusion complète. Les exigences en réquisitions n'avaient pas de bornes. Le Génie prétendait qu'il y avait des torpilles sur la route de Saint Germain et me faisait marcher sur cette route entre 4 baïonnettes, soi-disant pour essayer les torpilles. La Cavalerie demandait de l'avoine en quantité effrayante. L'Infanterie exigeait la reddition des armes et tous de la nourriture, beaucoup de nourriture et du Champagne, pour les officiers.*

*Je dois dire ici, à la louange des habitants de Poissy, que l'administration municipale, dans cette triste et difficile circonstance, trouva partout le concours le plus complet, le plus utile. Tous les membres du conseil municipal nous vinrent en aide. Les habitants fournirent les choses nécessaires ; enfin, le soir arriva, non sans fatigues, non sans vexations de toutes sortes, mais sans accidents.*

*Quant aux armes, Les Prussiens commencèrent à prendre les fusils du corps de garde et renvoyer les gardes nationaux, prenant eux-mêmes le service de la prison. J'essayai de parlementer avec les officiers pour conserver tout ou partie de nos fusils, mais les officiers avec qui j'avais à traiter, parlaient peu le Français. Ils exigeaient la publication immédiate d'un ordre invitant tous les habitants à apporter sur la place de la mairie, les armes de toutes sortes qui étaient en leur possession. Cet ordre eut pour résultat la remise d'une trentaine de fusils, de munitions qui n'avaient pas été apportés à la mairie le matin, celle d'un nombre à peu près égal de fusils de chasse et de quelques sabres. A un moment, des soldats Prussiens chargèrent ces armes dans une voiture et les emportèrent ; j'en profitai, pour ne plus parler à ce moment des armes à conserver et plus tard, je dis que toutes les armes avaient été emportées ; et j'obtins deux jours après la remise des fusils du corps de garde et la reprise du service de la prison par la garde nationale ; seulement on éviterait de montrer les fusils et les factionnaires en se relevant, se passaient leurs fusils. De la sorte, je conservai : 1\_ environ 30 fusils au poste. 2\_ 70 à 80 fusils à la Maison Centrale. 3\_ environ 330 fusils à la mairie qui passèrent pour être emportés.*

#### Occupation du 11<sup>e</sup> hussards.

*Pendant 2 jours, la confusion continua à régner, les réquisitions, les enlèvements de fourrages se succédaient sans interruption, enfin au bout de 2 jours, nous pûmes obtenir un peu d'ordre.*

*L'occupation se réduisit à un régiment de cavalerie, le 11<sup>e</sup> hussards. Le conseil municipal aidé des notables, fit lui-même la répartition des logements entre les habitants, mettant à l'hôtel au compte de la ville ce qui était possible, logeant en même temps les hommes à la caserne avec la promesse de les nourrir. Grâce au concours qui nous fut apporté, l'occupation se régularisa et aucun accident grave ne se produisit ; nous avons fourni l'état des dépenses considérables qui furent occasionnées par l'ennemi. Au bout de quelques jours, les Prussiens exigèrent que la ville de Poissy à l'instar de celle de Saint Germain, se chargeât de leur procurer la nourriture pour leurs chevaux promettant de cesser Toute réquisition et enlèvement. Nous dûmes céder à cette exigence et pendant 8 à 10 jours, il nous fallut acheter du fourrage et de l'avoine pour le 11<sup>e</sup> hussards, enfin un beau jour, d'accord avec le conseil municipal, j'écrivais au Colonel du 11<sup>e</sup> hussards pour l'informer que malgré notre bonne volonté, nous ne trouvions pas de fourrage à acheter et que nous ne pouvions plus continuer. Deux jours après, le 13 octobre, le 11<sup>e</sup> hussards reçut l'ordre de partir et nous fûmes délivrés.*



*Poissy resta inoccupé depuis le 14 octobre jusqu'au 30 octobre, sauf des passages peu importants, mais toujours surveillé par des patrouilles.*

#### Proposition de rétablir le télégraphe.

*Dans cet intervalle, je crois devoir signaler plusieurs faits. Un conseiller municipal, plein de patriotisme, Monsieur le Docteur Bonin, convaincu qu'une des plus grandes difficultés pour la France était l'interruption des communications entre Paris et la province, voulut se rendre compte de l'état du télégraphe ; il parvint non sans peine jusqu'aux avant-postes Prussiens et suivis depuis Bezons jusqu'à Meulan la ligne de chemin de fer de Rouen : il reconnut que le télégraphe n'était coupé sur cette ligne qu'en 2 endroits : 1\_ Entre Houilles et Sartrouville sur 300 mètres de longueur environ. 2\_ Près de Triel sur 100 mètres environ. Des deux côtés de ces coupures, les fils pendaient à terre. Il pensa après avoir reconnu l'état des fils et les avoir même dérangés de manière à rendre son opération plus facile, qu'on pouvait rattacher les fils près de l'endroit où ils gisaient à terre à un autre fil minée et peu apparent, isolé pour pouvoir rester en terre, que ce fil pouvait être perdu dans la haie du chemin de fer ou mis en terre par la simple pression du pied jusqu'à l'endroit où les fils se relevaient ; que par conséquent, on pouvait sans aucune modification qui frappait la vue, rétablir la communication télégraphique. Son calcul était d'autant plus juste qu'il a été notoire pour nous tous que les Prussiens n'ont exercé aucune surveillance sur ce point.*

*Toutefois il fallait d'abord faire l'opération du posage des fils qui devait se faire la nuit et qui offrait pour la personne qui s'en chargerait le danger d'être fusillé. Il fallait en outre avoir le fil nécessaire pour faire le raccord et enfin il eut fallu que les Gouvernements de Paris et de Tours gardassent le secret, de manière à ne pas attirer l'attention des Prussiens.*

*Monsieur le Docteur Bonin, qui avait étudié avec soin l'agencement des fils télégraphiques, écrivit au Ministre de l'Intérieur à Tours, au Directeur des Télégraphes et au Préfet de l'Eure. Il proposait de se charger lui-même de toute l'opération à ses risques et périls et demandait seulement l'envoi de 300 mètres de fil flexible et isolé. Il reçut une première réponse encourageante d'Evreux ; plus tard, il se rendit lui-même à Evreux pour voir le Préfet. Il organisa entre Evreux et Poissy, une correspondance sûre pour recevoir l'envoi des fils qu'il avait demandé ; mais rien ne vint et nous ignorons encore pourquoi, on n'a pas voulu profiter du beau dévouement du Docteur Bonin.*

#### Service de la Poste :

*Aussitôt après l'occupation de Poissy par les Prussiens, je fus obligé de parlementer avec eux au sujet du passage de la Seine qu'ils voulaient d'abord empêcher. Nous parvînmes à leur faire comprendre qu'ils avaient le même intérêt que nous à maintenir la possibilité de passer la rivière en bateau : en effet, nous ne pouvions tirer d'approvisionnement du côté de Versailles et de Saint Germain et c'était par la Seine que nous pouvions avoir les denrées nécessaires.*

*Le passage en bateau étant maintenu, nous en avons profité pendant tout le temps de la guerre pour continuer, clandestinement bien entendu, un service de Poste. Presque tous les jours, un facteur partait de Poissy, sans aucun insigne et se rendait à Triel où il correspondait avec un autre. Grâce au dévouement de tous nos employés de la poste, nous avons pu recevoir et envoyer des lettres. A plusieurs reprises, je cherchai à faire savoir aux*

*Commandants des troupes extérieures qu'ils pouvaient par les rives de la Seine, envoyer des agents à Poissy, qui leur rapporteraient des renseignements sur les positions ennemies.*

#### Maison Centrale de détention :

*Pendant les périodes où Poissy ne fut pas occupé, nous eûmes à réprimer quelques mutineries à la Maison Centrale de Poissy. Le désordre ne fut jamais bien grave et surtout ne se produisit jamais tant qu'il y avait des Prussiens, mais chaque fois que le Directeur de la Maison Centrale réclama notre intervention, que j'eus à réunir des gardes nationaux pour le rétablissement de l'ordre, je trouvai la bonne volonté et l'empressement le plus louable. A la moindre alerte, je pouvais réunir en un quart d'heures plus de 100 gardes nationaux, à qui nous donnions des armes et des cartouches. C'est à cet empressement qu'il faut de n'avoir pas eu de plus grands désordres à réprimer.*

#### Envoi de renseignements à Paris.

*Vers la fin d'octobre, je reçus la visite d'un homme de Poissy, le sieur Mercier, qui me dit revenir de Paris et avoir l'intention d'y retourner. Cet homme qui faisait d'abord partie de la garde nationale de Poissy était venu me trouver déjà à la fin de septembre et me manifester l'intention de traverser les lignes Prussiennes pour se rendre à Paris et offrir ses services au Général Trochu. Bien que cet homme fut un peu hâbleur et eut des habitudes d'ivrognerie peu rassurantes, j'avais cru que dans les circonstances où nous nous trouvions, on ne devait négliger aucune aide et je l'avais encouragé par tous les moyens en mon pouvoir. Je lui avais donné la faculté de se loger dans mon domicile à Paris, s'il pouvait y parvenir. Cet homme est en effet à Paris ; lorsque je l'ai revu au mois d'octobre et qu'il m'a fourni la preuve de son double passage à travers les lignes Prussiennes, ma confiance s'accrut et sur son affirmation qu'il retournait à Paris, je rédigeai une note sur papier pelure dans laquelle j'avais noté tous les renseignements parvenus à ma connaissance sur le nombre et les positions de l'ennemi et où j'indiquais même tout un plan de sortie qui me paraissait avoir toutes les chances possibles de succès. Cette note fut mise dans un talon des souliers de Mercier qui l'emporta, j'ai lieu de craindre qu'elle n'ait pas été remise à sa destination.*

*Toutefois espérant à la fois dans l'armée de Paris et l'armée du Dehors (il y avait à ce moment des troupes françaises tout près de Mantes), nous prîmes des mesures pour seconder soit une sortie soit un mouvement du Dehors. Je fis savoir à ce moment à quelques personnes sûres de Saint Germain qu'à un moment donné nous pourrions en quelques heures réunir en cachette près d'un bataillon de gardes nationaux armés et venir par la forêt jusqu'à Saint Germain où avec l'aide des habitants, nous pourrions faire un coup de main.*

*Dans le mois de novembre, je revis un jeune breton plein de courage, nommé, je crois, Barbin, qui était envoyé à Paris par le gouvernement de Tours. Je n'ai pas besoin de dire combien nous mîmes de soins à lui faciliter son passage et je crois être certain qu'il parvint une nuit à Paris en passant la Seine à Chatou. J'avais fait connaître à ce brave jeune homme tous les renseignements qui se trouvaient dans ma note précédente, renseignements qui ont dû parvenir à qui de droit.*

#### 2° occupation.

*Le 30 octobre, nous fûmes de nouveau occupés à Poissy par un bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment de grenadiers de la Landwehr et par 2 batteries de campagne, en tout, 1200 hommes et environ*

400 chevaux. Cette fois, l'occupation se fit avec assez d'ordre. Les hommes furent logés sur billets de logement et sauf les réquisitions et les exigences incessantes de l'ennemi, aucun accident ne se produisit pendant leur séjour. Je dois toutefois mentionner un fait qui nous procura quelques heures de sérieuse émotion.

Les Prussiens avaient laissé la garde nationale continuer son service à la maison centrale et le poste des gardes nationaux était tout à côté de la caserne occupée par les Prussiens. Un jour, un garde national, ayant probablement montré son fusil en dehors du poste, je fus tout à coup averti que le poste venait d'être désarmé par les Prussiens, je m'y rendis à l'instant. Je trouvai un officier avec qui j'eus une violente altercation ; je me rendis avec lui chez le commandant de la place, chez qui la discussion devint de plus en plus aigre. Enfin, après bien des menaces, je fus obligé d'accepter la transaction suivante : les fusils du poste (une trentaine environ) devaient rester à la caserne entre les mains de l'ennemi et devaient m'être immédiatement remis en cas d'alerte à la maison centrale. Les factionnaires conservaient leurs armes ; enfin les fusils devaient m'être remis au départ de Poissy du détachement.

Deux heures après le commandement de place vint me retrouver et le dialogue suivant eut lieu entre nous :

Monsieur le Maire, vous avez des fusils à Poissy.

Oui, Monsieur, mais vous le savez bien puisque vous venez de les prendre.

Oh, monsieur, je ne parle pas de ceux-là. Vous avez d'autres fusils.

Je n'en connais pas d'autres, à moins que vous ne vouliez parler de quelques armes qui doivent se trouver à la prison, mais qui sont les armes des gardiens pour le cas de révolte.

Ah ! Monsieur le Maire, et combien en a-t-il ?

Je ne sais pas au juste, je pense qu'il doit y en avoir 50 à 60, autant que de gardiens.

L'officier insista encore toutefois, je pus éviter de faire connaître l'existence des fusils à la mairie et l'officier me quitta pour le moment. Seulement, je compris que la moindre perquisition amènerait forcément la découverte des 330 fusils placés dans une salle de la mairie et que ma dissimulation, à cet égard, pourrait avoir des conséquences fort graves.

Je m'adressai alors à mes adjoints, à mes employés et à quelques personnes de confiance. Je suis heureux de leur rendre ici ce témoignage de gratitude pour le dévouement dont ils firent preuve en cette circonstance. Je m'adressai à 10 personnes, toutes se mirent à ma disposition et pourtant il s'agissait de la vie si l'on était découvert. Les 10 personnes entrèrent à la mairie, montèrent dans les combles et pendant 3 heures, on fit une chaîne pour poser un à un les fusils sans bruit et par les passages les plus difficiles, on parvint ainsi à transporter les fusils dans une espèce de grenier presque introuvable qui fut immédiatement muré et qui devenait alors une excellente cachette. Tout cela s'effectua sans encombre, mais non, sans émotions ; les Prussiens ne cessaient d'entrer à la mairie pendant cette opération et, je le répète, mes braves patriotes, qui se dévouaient ainsi pour moi, risquaient d'être fusillés s'ils étaient découverts.

Pendant cette 2<sup>e</sup> occupation, nous fumes aussi victimes d'une petite supercherie de la part de l'ennemi. Les officiers d'artillerie étaient venus me trouver. Ils m'avaient dit qu'ils devaient sous peu de jours recevoir de leur intendance les vivres et fourrages, mais qu'en attendant, ils

*demandaient à la ville de Poissy de leur faire les fournitures nécessaires pour lesquelles ils délivreraient des bons qui seraient payés à l'intendance prussienne. Les fournitures ont été faites par nous, les reçus donnés par les officiers ; mais l'intendance Prussienne a refusé de nous rembourser, en disant que les officiers n'avaient pas le droit de faire ce qu'ils avaient fait.*

*Ce détachement de 1200 hommes était fort lourd pour la ville de Poissy et nous éprouvions de sérieuses difficultés pour nous procurer les vivres nécessaires, puisque la nourriture était toute entière à notre charge. Le 6 novembre, j'écrivis au Chef du détachement pour l'informer que les bouchers ne trouvaient plus de viande à acheter et que je ne pouvais répondre de la nourriture des troupes. Le 7 novembre, le détachement tout entier partit.*

### 3<sup>e</sup> occupation.

*Le 9 novembre, nous fumes de nouveau occupés par un détachement de 400 hommes, qui avaient pour mission de faire une reconnaissance jusqu'à Meulan ; nous sûmes après que cette mission était en réalité l'arrestation des rédacteurs du journal de Meulan ; j'avais envoyé en avant un homme sûr prévenir le maire de cette commune. Au bout de deux jours, une alerte eut lieu à St Germain, les Prussiens crurent à une sortie du Mont-Valérien, le détachement reçut, au milieu de la nuit, l'ordre de partir et nous fûmes de nouveau délivrés.*

### Enlèvement de chevaux et de vaches.

*Vers cette même période, la ville de Poissy reçut coup sur coup 2 réquisitions, la 1<sup>ère</sup> provenant d'un peloton de cuirassiers blancs insolents et brutaux qui exigeaient à l'instant 10 voitures et 10 chevaux pour cinq jours. Indépendamment de notre peu de bonne volonté à déférer à de semblables réquisitions, il fallait un temps matériel pour réunir ces chevaux et ces voitures. 2 seulement étaient trouvées lorsque l'officier s'impatienta et partit, seulement dans la campagne, il trouva quelques chevaux et voitures qu'il emmena en faisant marcher les conducteurs à coups de sabre. Le lendemain, un ordre de Saint Germain réclamait également pour 5 jours des chevaux et des voitures, on fit ce qu'on put ; mais les chevaux et les voitures ainsi requis furent emmenés à Villacoublay. Là, les conducteurs furent maltraités, frappés même, privés de nourriture et les uns après les autres, furent obligés de revenir en abandonnant leurs chevaux et voitures. Nous fîmes en vain les plus vives réclamations contre ce procédé par trop prussien ; ce ne fut que longtemps après qu'il fut possible de retrouver une ou deux voitures ; tous les chevaux furent perdus.*

### Poissy 19 Xbre 1870.

*Aussi lorsque quelque temps après, le 19 décembre, la ville de Poissy reçut une nouvelle réquisition semblable de chevaux et de voitures, je crus devoir opposer un refus absolu et j'adressai au Général de St Germain la lettre suivante :*

*Monsieur, vous m'envoyez à l'instant une demande de fournir demain mardi 20 voitures avec chevaux à St Germain*

*Je suis dans l'impossibilité complète de satisfaire à votre demande ; il y a un mois, un officier de cuirassiers blancs a enlevé ici 7 voitures avec chevaux : deux ou 3 jours après un ordre venu de St Germain a requis des voitures, nous en avons fourni 8.*

*Les conducteurs de ces voitures ont été emmenés à Villacoublay, privés de nourriture et tellement maltraités qu'ils ont été obligés de s'enfuir, les uns après les autres, en abandonnant leurs chevaux et leurs voitures. J'ai protesté contre ces faits à Versailles d'abord et aussi auprès de M. le Général commandant à St Germain.*

*On m'a répondu en me parlant des réquisitions qui ont été exécutées loyalement, mais en passant sous silence les faits en question.*

*Je sais qu'il y a à Villacoublay, plusieurs centaines de chevaux et voitures qui ont été enlevés ainsi et qui sont retenus par l'autorité Prussienne depuis plus d'un mois, malgré les insistantes réclamations des propriétaires.*

*Aujourd'hui, il ne reste presque plus de chevaux à Poissy et les propriétaires se refusent à les livrer en réquisition, parce qu'ils sont convaincus qu'on leur prendra le peu qui leur reste.*

*Je ne puis donc que renouveler ma protestation contre la manière dont on a agi vis-à-vis de la commune de Poissy et aussi des communes environnantes et déclarer que cette manière de procéder m'a mis dans l'impossibilité de satisfaire à de nouvelles réquisitions de chevaux et de voitures.*

*Le maire de Poissy. Signé : Hély d'Oissel.*

*Le lendemain, je reçus la visite d'un officier à la tête d'un peloton qui venait s'expliquer avec moi au sujet de ma lettre de la veille. L'explication fut vive, mais je tins bon, et l'officier partit sans rien emmener.*

#### Enlèvement de bateaux.

*Le 11 décembre, un nouveau détachement arriva tout d'un coup à Poissy ; il n'y séjourna qu'une demi-journée, mais il employa ce temps à faire la visite des îles et bras de Seine pour reconnaître les bateaux, qui pourraient s'y trouver. Il en requit trois ainsi que des avirons qu'il emmena, puis il me dit avoir pris le compte des autres et me déclara que je serais personnellement responsable s'il en disparaissait un seul.*

*Nos responsabilités étaient telles que nous commencions à ne pas nous inquiéter d'une de plus ou de moins.*

*Pendant les mois de décembre et de janvier, nous fumes relativement assez tranquilles. Poissy n'eut guère que des troupes de passage, par petits groupes, qui dinaient et couchaient et partaient le lendemain.*

#### Passage de 5000 hommes.

*Tout d'un coup, pendant l'armistice, il nous arriva un passage de 5.000 hommes à la fois. Ce jour-là, le 10 février fut un jour de désolation. L'administration et le conseil municipal se multiplièrent mais on ne put éviter une grande confusion. Les Prussiens entraient de force dans les maisons ; celles qui n'étaient pas gardées furent très maltraitées. Bien peu d'habitants purent se coucher cette nuit-là dans un lit. Il fallut tuer 5 vaches pour nourrir cette horde envahissante. On ne trouvait plus une bouchée de pain. Un officier eut l'audace de venir me faire une scène en exigeant du pain. Il n'était au pouvoir de personne de le satisfaire. Le lendemain, les 5.000 hommes partirent, mais nous eûmes encore pendant 2*

*jours des passages considérables ; enfin, nous pûmes rentrer dans le calme jusqu'au dix-neuf février.*

#### Secours aux ouvriers. Fourneau économique.

*Depuis le commencement de la guerre, nous avons une préoccupation constante ; je veux parler des ouvriers sans travail et des indigents. Il est complètement inutile d'insister sur la difficulté qui s'est présentée dans toutes les communes pour faire vivre tout une population malheureuse et sans travail.*

*Les habitants de Poissy se sont montrés à la hauteur de la situation. Les dons de la charité privée n'ont jamais été si nombreux ; nous avons augmenté les distributions du Bureau de Bienfaisance ; nous avons pu donner une grande quantité de pommes de terre offertes gratuitement par des propriétaires ; nous avons pu payer quelques journées aux ouvriers les plus pauvres, pour des travaux peu importants, il est vrai, mais où on occupait que les plus pauvres. Enfin, grâce au concours et au dévouement des Dames de Poissy, nous avons installé un fourneau économique qui a rendu les plus grands services.*

#### Imposition extraordinaire.

*Je n'ai pas parlé jusqu'ici des contributions que les Prussiens levaient sur toutes nos communes. Leurs exigences commencèrent à se manifester en octobre. A cette époque, je reçus, pour toutes les communes du canton, l'ordre d'avoir à payer mois par mois les 12<sup>e</sup> des contributions directes ordinairement payées à l'Etat. J'avertis immédiatement mes collègues du canton et le 20 octobre, tous les maires des délégués de tous les conseils municipaux se réunissent à la mairie de Poissy. Après discussion, on comprit qu'une résistance absolue était impossible, mais nous commençâmes cependant par rédiger une protestation pour refuser de lever les impôts, dans les termes où ils nous étaient demandés : nous entendions seulement ouvrir des emprunts par souscription publique, pour fournir quelques sommes aux Prussiens et gagner du temps.*

#### Protestation des maires du canton de Poissy.

*La protestation était ainsi conçue.*

*Les maires du canton de Poissy s'étant réunis au chef-lieu en la salle de la mairie à l'effet de délibérer sur les demandes produites par l'autorité Prussienne à la date du 19 octobre au sujet de la perception d'un douzième des contributions.*

*Considérant que les maires ne peuvent exercer d'autres droits que ceux qui leur sont confiés par la loi Française et qu'ils ne pourraient sans s'exposer à des poursuites criminelles, opérer le recouvrement des contributions.*

*Considérant en second lieu que les communes n'ont à leur disposition aucuns deniers qui leur permettent de faire l'avance des dites contributions, dont le paiement ne leur serait pas d'ailleurs remboursé, soit en raison de son irrégularité, soit parce qu'un grand nombre de contribuables ont antérieurement, ainsi qu'ils en ont la faculté, intégralement acquitté leurs impôts.*

*Qu'en fait, le recouvrement des contributions en ce moment, dans le cas où il serait possible, ne donnerait certainement pas la moitié de son produit habituel à raison de l'absence d'un certain nombre de contribuables et notamment des plus aisés.*

*Considérant que toutes les communes du canton, sans aucune exception, sont aujourd'hui épuisées par les sacrifices si considérables qu'elles ont faits pour obéir aux réquisitions de toute nature qui leur ont été imposées par l'armée Prussienne.*

*Se déclarent dans l'impossibilité d'obtempérer aux réquisitions de l'autorité Prussienne telles qu'elles sont formulées dans les actes envoyés le 19 à la mairie de Poissy.*

*Signé au procès-verbal officiel.*

*Hély d'Oissel ; Guignard ; Dumant ; Vlimant ; Duval ; Lambert ; Le Crux ; Gohard ; Condrot ; Gaury ; Picout ; Des Brunais ; Sylvestre ; Bonnet ; Renault ; Petit et Berson.*

*Monsieur Hély d'Oissel est chargé de se rendre à Versailles pour porter la dite protestation à Mr Won Brauchitsch, nommé Préfet par l'autorité Prussienne et de lui transmettre verbalement des observations sur les sacrifices qui ont déjà été imposés aux communes du canton.*

*Je portai cette pièce au Préfet Prussien à Versailles : je n'ai pas besoin de dire à quel point je fus mal reçu.*

*Nous avons malheureusement du payer des sommes importantes, mais nous n'avons cessé de reculer tous nos versements et en réalité, nous n'avons guère payé, dans le canton de Poissy que les 12<sup>e</sup> d'octobre, novembre et décembre.*

*Dans les 1ers jours de février, les anciens membres du Conseil Général de Seine et Oise furent convoqués à Versailles par le préfet Prussien. Devions-nous allés à cette réunion, pour ma part, je n'hésitai pas, je pensai qu'il y avait plus de courage à s'y rendre et à affecter ainsi une apparence de bonne volonté, sauf à refuser péremptoirement tout ce qui ne nous paraissait pas justifié par les lois de la guerre.*

*9 membres seulement se trouvèrent à cette réunion ; Mr de Brauchitsch, nous fit un discours très désagréable pour nous demander 10.000.000 au nom du département.*

*En arrivant à Versailles, nous fumes avertis par des amis qu'il fallait nous attendre à une arrestation ; cependant elle n'eut pas lieu, l'entretien fut pénible, nous refusâmes bien entendu la demande qui nous était faite ; seulement les formes dont nous entourâmes notre refus empêchèrent, je crois, le Préfet Prussien, de recourir à la violence. Ayant été le secrétaire de cette triste séance, je me suis trouvé dépositaire de la minute de la délibération prise par nous, je l'ai gardée jusqu'à présent et je vous demande la permission de vous l'adresser, Monsieur le Préfet, en vous priant de vouloir bien pour ma décharge personnelle, m'en accuser réception.*

*A la suite de notre refus, le Préfet Prussien fit lui-même entre les 36 cantons du département, la répartition des 10.000.000 réclamés et le 18 février, je reçus sommation de payer immédiatement par le canton de Poissy, la somme de 283.829 f 38 Cs.*

*J'avertis immédiatement mes collègues du canton à qui je proposai une réunion prochaine. Puis, convaincu que quelques jours au moins nous seraient laissés pour réunir une grosse somme, je partis pour Paris où m'appelaient des affaires personnelles et le désir d'obtenir l'intervention auprès de l'autorité Prussienne de Messieurs Jules Favre et Picard, qui venaient d'être élus députés du département de Seine et Oise.*

*Je ne restai qu'un jour à Paris, je ne pus voir ni Monsieur Jules Favre, ni Monsieur Picard, mais on me promit de de demander à ces messieurs une démarche en faveur du département.*

*Le lundi 20, en revenant à Poissy, je trouvai un détachement de 210 hommes arrivés la veille et chargés de faire payer la ville et le canton de Poissy.*

*Ainsi la demande des Prussiens nous parvenait le 18 au soir et le 19 à midi, l'exécution militaire commençait. L'officier qui commandait le détachement me déclara que sa consigne était de nous faire payer par tous les moyens possibles ; qu'en conséquence, l'occupation devait doubler chaque jour, que nous étions tenus de indépendamment de la nourriture des troupes, de payer par jour 6 francs par officier et 2 francs par soldat.*

*Enfin qu'au bout de 3 jours, il devait procéder à l'estimation du mobilier des maisons.*

*En outre, pendant la durée de l'occupation, nul ne pouvait sortir de Poissy sans une autorisation du chef du détachement.*

*Sur de pareilles menaces aussi nettement établies, il n'y avait qu'un parti à prendre : réunir de l'argent, le plus rapidement possible et négocier à Versailles une réduction.*

*Le lendemain, je partis pour Versailles avec Monsieur Meissonnier, qui voulut bien s'associer à moi pour cette pénible mission.*

*A Versailles, nous parvînmes à joindre Monsieur Barthélémy St Hilaire, à qui nous demandâmes son concours pour la négociation à entreprendre. Monsieur Barthélémy nous déclara que son rôle de Commissaire de l'Assemblée adjoint à Monsieur Thiers ne lui permettait pas de nous accompagner. Nous dûmes nous rendre chez M. De Fabrice, d'où on nous envoya chez Monsieur Mostelz Walvitz et enfin à près de 6 heures du soir, nous obtînmes une transaction aux termes de laquelle :*

*1°. Nous devons payer le lendemain 30.000 francs, moyennant lesquels, l'occupation devait cesser.*

*2°. Nous devons payer sous 3 jours le complément du 1<sup>e</sup> tiers de la somme réclamée.*

*3°. Enfin, les deux autres tiers ne devaient être exigés, qu'en cas de rupture des négociations de paix.*

*Pendant ce temps, le conseil municipal de Poissy s'efforçait de trouver de l'argent. Les souscriptions étaient ouvertes ; quelques personnes allèrent jusqu'à Paris faire des emprunts.*

*Tout le monde fit preuve de bonne volonté, nous eûmes de l'honorable Monsieur Meissonnier, un don gratuit de 5.000 francs.*

*Enfin, les sommes purent être payées et nous fumes, cette fois, définitivement délivrés.*

*En finissant, Monsieur le Préfet, permettez-moi de rendre hommage à la population de Poissy, qui m'a si bien secondé dans toutes nos épreuves.*

*Le conseil municipal, la garde nationale, les habitants, tous ont prêté à l'administration municipale, le concours le plus complet et c'est à cette union et à ce bon esprit que la ville doit d'avoir traversé sans désastre, une crise comme celle que nous venons de subir.*



## **Rapport de l'instituteur de Poissy à l'Inspecteur d'Académie, le 18 avril 1871.**

*55 enfants, filles et garçons ont quitté Poissy avec leurs familles au début de l'investissement de Paris. Ces familles se sont retirées, pour la plupart en Normandie et ne sont rentrées à leur domicile que dans le courant de Janvier.*

*Poissy a été occupé dès le 20 7bre par 5 escadrons de hussards Wurtembergeois, d'un effectif d'environ 1200 hommes. Ils sont restés à la charge des habitants durant six semaines et ont été remplacés par 1200 hommes environ de Landwer avec deux batteries d'artillerie. Durée de leur séjour : un mois environ. Au reste, le quartier général étant à Saint Germain, il y a eu entre cette dernière ville et Poissy, un mouvement continu de troupes.*

*Poissy a été ensuite traversée par de nombreux corps de troupes de différentes armes, ne restant pas, chaque fois, plus de 24 h à la charge des habitants.*

*Réquisitions quotidiennes de toute nature avec une raideur et un sans gêne tout germanique.*

*Saisie de toutes les armes de chasse avec lesquelles, les officiers allemands ont à peu près détruit le gibier de la forêt de St Germain.*

*Contributions ordinaires et extraordinaires, rien n'a été négligé par les Allemands pour ruiner la population.*

*Enfin, après la capitulation de Paris, Poissy a eu à héberger encore 150 hommes jusqu'à l'entier paiement de la dernière contribution de guerre imposée au département de Seine et Oise.*

*Ces troupes ne sont restées que 4 jours à la charge de la ville, à la suite d'un emprunt ayant acquitté la part de contribution qui lui était imposée.*

*Nous avons vu les vivres presque doubler de valeur pendant tout le temps de l'occupation.*

*Nos classes ont été ouvertes, comme d'habitude le 1<sup>er</sup> octobre et continuées sans interruption.*

*Les bâtiments, classes et logements particuliers des maîtres et des maîtresses, ont été respectés ainsi que le mobilier des uns et des autres.*

*Il n'y a pas eu de classes d'adultes, la plupart des jeunes gens ayant été incorporés dans l'armée régulière et la garde mobile.*

*Pendant l'occupation, les maisons habitées ont été respectées ; il n'en a pas été tout à fait de même de celles qui ont été abandonnées.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Andrésy.**

### **Rapport de Mr Dumant, maire d'Andrésy au Préfet de Seine et Oise, le 28 décembre 1871**

#### **1\_ Chiffre des réquisitions** : 4374f.60

Contributions payées à l'ennemi : 13.440f.96.

#### **2\_ Evénements, traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

*Les ennemis que la commune a eu à loger ont été très convenables et vivaient en bonne intelligence avec les habitants auxquels ils venaient en aide pour les travaux de toute nature.*

#### **4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune** : 22

Détails sur la Mairie organisée par eux à Paris.

*Il n'y a rien d'extraordinaire : un Mr Mercier avait été institué maire.*

#### **5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis.**

*Nous n'avons pas eu de blessés. Cependant, les habitants étaient disposés favorablement.*

#### **6\_ Bienfaisance publique.**

*Il n'existe pas d'hospice dans cette commune. Le revenu du bureau de bienfaisance et les quêtes annuelles suffisent aux besoins des malheureux. Il n'y avait rien d'organisé mais plusieurs propriétaires avaient offerts leurs maisons, comme ambulance.*

#### **7\_ Passage des troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
18 sept 1870	21 sept 1870	525	525	16 <sup>e</sup> hussards
29 mars 1871	5 juin 1871	600		fantassins

### **Rapport de l'instituteur d'Andrésy à l'Inspecteur d'Académie, le 1er avril 1871.**

*L'ennemi est entré à Andrésy le 18 septembre et en est sorti le 20. Personne n'a eu à se plaindre de sa conduite pendant son séjour.*

*La commune a été taxée à payer au Préfet prussien à Versailles la somme de 1431f par mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre ; trois mois ont été payés et 3200f fixés pour janvier et février sont déposés à la mairie de Poissy : cette somme n'a pas encore réclamée par l'autorité prussienne.*

*Des réquisitions en bestiaux, paille, foin et avoine ont été faites et peuvent être évaluées à 3000f.*

*Depuis lundi dernier 31 mars courant 300 saxons sont logés chez les habitants de cette commune et on ignore le jour de leur départ.*

*Quoique chacun ait sa ration prussienne, il faut encore compter au moins, une dépense journalière de 1f par homme à la charge de chaque habitant.*

*Jusqu'à ce jour, on n'a pas eu à se plaindre de leur conduite.*

Sources :

AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Carrières-sous-Poissy.**

### **Rapport de Mr le maire de Carrières-sous-Poissy au Préfet de Seine et Oise, le 15 janvier 1872.**

**1\_ Chiffre des réquisitions** : 6018f.65

Contributions payées à l'ennemi : 4889f.50.

**4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune**

*Pour causes diverses, une douzaine d'habitants ont quitté la commune au moment de l'occupation et y sont rentrés successivement même pendant l'occupation.*

**6\_ Bienfaisance publique.**

*La commune par ses ressources pécuniaires a fait face aux secours de toute nature. Tous les habitants et ouvriers ont travaillé continuellement pendant toute la durée de la guerre et de l'occupation.*

**7\_ Passage des troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
18 sept 1870	20 sept 1870	250	8	Chasseurs à pied (Magdebourg)
18 sept 1870	20 sept 1870	130	132	Hussards bleus (Fleswigh-Holstein)
16 avril 1871	15 mai 1871	60	2	Chasseurs à pied (Magdebourg)
15 mai 1871	21 mai 1871	280	18	id
21 mai 1871	2 juin 1871	222	16	id

**Mémoire de l'instituteur de Carrières-sous-Poissy présentant les faits intéressants relatifs aux écoles, pendant l'occupation allemande à l'inspecteur d'Académie le 25 mars 1871.**

Pertes matérielles subies par l'instituteur.

*1 graphomètre à boussole, sa boîte : 32f*

*1 équerre d'arpenteur et sa boîte : 5f*

*1 niveau à bulle d'air : 4f*

*1 cassette-mathématique (11 pièces, maillechort) : 20f*

*Ma vareuse de sergent major de la garde nation. Et le ceinturon : 30f*

*3 chemises de coton : 6f*

*1 gilet de laine dit tricoté : 15f*

*Et divers objets et pièces de lingerie : 13f*

*Total : 125f*

Nota :

*La commune de Carrières-sous-Poissy a été occupée par 340 hussards à cheval et 480 chasseurs à pied, les 19,20, 21 septembre 1870. Depuis cette époque, nous n'avons pas eu à loger d'autres troupes mais par contre, la garnison allemande de Pontoise a fait peser sur la commune de lourdes réquisitions. Aucune maison n'a été la proie des flammes. Tout le village a joui d'une tranquillité relative jusqu'à présent.*

Sources :

AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Chanteloup-les-Vignes.**

### **Rapport de Mr Duval, maire de Chanteloup-les-Vignes au Préfet de Seine et Oise, le 8 février 1872.**

#### **1\_ Chiffre des réquisitions : 2379.f 95**

##### Contributions payées à l'ennemi :

- Impôts : 2247f 95
  - Contributions de guerre : 2782f 82
  - Dégâts – incendie de l'état civil et des registres des contributions : 1000f
  - Mobiliers enlevés : 15.019f 80
- Total : 23.430f 52.

#### **2\_ Evénements, traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

18 septembre 1870 : arrivée d'un détachement de Ulhans, annonçant l'arrivée du 13<sup>e</sup> corps d'armée. Le soir : arrivée de 300 cavaliers, envahissement de toutes les maisons, écuries, etc... logement du Grand-Duc de Mecklembourg dans la principale maison bourgeoise du village.

19 7bre à 2 heures, le maire est conduit par une vingtaine d'hommes armés de révolvers dans les carrières à plâtre, afin de trouver de l'avoine que l'ennemi y croyait cachée (n'en trouvant plus dans le pays). Découverte de la boîte contenant les archives de la mairie, l'ont incendiée et détruit 34 registres de l'Etat Civil, le plan d'alignement, endommagé les registres servant aux contributions directes.

Le 20, 1h du matin, départ du détachement et enlèvement de 5 chevaux les plus beaux du pays. Dans la journée, passage du corps d'armée, station, pillage dans plusieurs maisons, enlèvement de vaches, réquisition.

Le 22, arrivée d'un détachement de pontonniers pour poser un signal sur la côte de l'Hautil.

## **6\_ Bienfaisance publique.**

Avance de fonds faite par les habitants pour occuper les ouvriers sans ouvrage auxquels on a fait extraire du caillou et de la pierre meulière : ils ont gagné la somme de 2855f entre 14 ouvriers.

## **7\_ Passage des troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
23 mars	26 mars	80	8	Pontonniers
27 mars	31 mars	120	8	Génie
31 mars		250	8	4 <sup>e</sup> compagnie
15 mai	31 mai	70	8	Chasseurs saxons

## **Rapport de l'instituteur de Chanteloup-les-Vignes à l'Inspecteur d'Académie, le 26 mars 1871.**

Conduite de l'occupation de la troupe allemande, à Chanteloup : elle s'est conduite dans plusieurs maisons d'une manière indigne. Leur retour a été moins désagréable pour les habitants. Ce retour m'en a donné deux à loger (deux jours) que j'ai mis chez un Md de vin, afin d'être libre de faire ma classe.

Mon école a toujours été ouverte et j'ai eu le même nombre d'élèves.

Je suis resté au poste : les prussiens ne m'ont pas effrayé.

### Sources :

AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Conflans-Sainte-Honorine.**

### **Rapport de Mr Caffin, maire de Conflans-Sainte-Honorine au Préfet le 6 janvier 1872.**

#### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités : bons.**

Chiffre des réquisitions : 9096f

Contributions payées à l'ennemi : 11.432f 85.

#### **7\_ Passage des troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
3 mai 1871	24 mai 1871	700	18	66 <sup>e</sup> de ligne

### **Rapport de l'instituteur de Conflans-Sainte-Honorine à l'Inspecteur d'Académie, le 30 mars 1871.**

*Quant au faits particuliers, je n'en ai pas à signaler. Jusqu'aujourd'hui, la commune n'a pas eu à loger de troupes prussiennes.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Crespières.**

### **Rapport de Mr le maire de Crespières au Préfet le 5 janvier 1872.**

#### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités : pour la plupart, sans difficultés.**

Chiffre des réquisitions et pertes : 134591f

Contributions payées à l'ennemi : 12.280f 58.

#### **2\_ Événements, traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

*Sous prétexte d'un coup de fusil la nuit sur un factionnaire, qu'aucun habitant de la commune n'a entendu, une amende de 1000f a été imposée.*

#### **5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis.**

*Une ambulance a été proposée sans avoir été utilisée.*

## **6\_ Bienfaisance publique.**

*Le bureau de bienfaisance a donné des secours.*

## **7\_ Passage des troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
20 sept	17 oct 1870	2360	2550	Cuirassiers blancs de Magdebourg 16 <sup>e</sup> régiment de hussard 17 <sup>e</sup> Hulans

## **Rapport de l'instituteur de Crespières sur la situation pendant l'occupation des troupes prussiennes, le 28 mars 1871.**

*Les sœurs institutrices, ayant quitté Crespières vers le 12 septembre, j'ai été prié par quelques parents de recueillir les enfants de l'asile et les filles, ce que j'ai commencé à faire le 20 septembre, jours où les cuirassiers blancs de Magdebourg sont arrivés dans la commune.*

*L'école a été bien moins fréquentée du 1<sup>er</sup> octobre 1870 au 28 février 1871, qu'à la même époque de l'hiver précédent. Cela tient à ce que vers la fin de mars 1870, un certain nombre d'élèves ont quitté l'école définitivement pour travailler et qu'ils n'ont pas été remplacés par de jeunes enfants. La guerre aussi en a fait émigrer quelques-uns, parmi lesquels, mes deux meilleurs : l'un qui est perdu pour l'école, l'autre qui reviendra, je pense, à Crespières pour l'été...*

*L'école des garçons n'a subi aucunes pertes ni dégâts, non plus que l'instituteur ; elle a été respectée et pas un soldat ennemi n'a occupé la maison commune....*

### **Réflexions générales :**

*L'occupation prussienne n'a présentée relativement à l'école, aucun fait de nature à être signalé. Relativement au pays, il n'en est pas tout à fait de même.*

*Dans l'affaire de francs-tireurs des Alluets, du 30 septembre, un malheureux jeune homme de 15 ans et demi, habitant le hameau des Flambertins de Crespières, qui labourait, a été tué de sang-froid et à bout portant d'un coup de feu au visage, sans aucune provocation. Je m'attendais, je l'avoue, à quelque témoignage de regret de la part des chefs prussiens : loin de là, l'attitude du poste ennemi a été ignoble d'insolence et de mépris quand la dépouille mortelle de cette malheureuse victime, que l'on conduisait en terre, a passé près de lui.*

*En général, les personnes des habitants ont été respectées, aucun notable, ou autre, n'a été enfermé ou détenu ; tout cela s'explique assez par la sécurité dont jouissaient ces soudards de Guillaume. Comme après une heure d'exercice par jour et les soins à donner à leurs chevaux, ils n'avaient plus qu'à manger, à boire et à dormir et qu'on les laissait faire tout ce qu'ils voulaient, ils se trouvaient très satisfaits. Aussi pour charmer leurs loisirs, se contentaient-ils de rechercher et de piller les cachettes, de dévaliser les caves et quelquefois dans les maisons habitées, de soulager les porte-manteaux trop chargés.*

*L'occupation nous a sauvés, en partie, de ces effroyables réquisitions faites pour aller chercher des boulets à Nanteuil ; cependant, deux cultivateurs des Flambertins y sont tout perdus, chevaux et voitures.*

*Les officiers prussiens, aussi, se sont fait remarquer par leur sympathie.... Pour les bons morceaux et le bon vin ; ils se grisent d'une façon admirable, sont \_ comme leurs soldats \_ d'une saleté qui restera proverbiale chez nous. Plusieurs maisons et leurs habitants s'en souviendront longtemps.*

*On a tant parlé de l'instruction des Prussiens et des Allemands, qu'on nous les avait fait passer tous pour des savants. Il est vrai, que j'en ai vu beaucoup sachant lire et écrire, mais leur instruction ressemble à une lumière étouffée ; on leur enseigne, probablement, qu'ils doivent trouver d'un goût délicieux les bastonnades, dont leurs nobles officiers daignent les honorer ; ce qui fait que leur discipline est toute d'instinct : ils redoutent leurs chefs comme le feu et beaucoup n'obéissent que par crainte des coups.*

*Aussi, je crois que si chez eux, l'instruction est plus répandue, chez nous, elle est beaucoup mieux donnée ; ils ont pour eux, la quantité, nous, nous avons, la qualité. Nous aurons l'une et l'autre avec l'obligation.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Davron.**

### **Rapport de Mr le maire de Davron au Préfet le 15 février 1872.**

**1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités** : aussi bonnes que possibles.

Chiffre des réquisitions et pertes : 18.398f 10

Contributions payées à l'ennemi : 4191f 17.

**7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
19 sept	20 sept	150	180	Cuirassiers
27 sept	30 sept	150	180	Dragons
5 oct	6 oct	150	180	Ulhans
6 oct	11 oct	150	180	Hussards
27 oct	17 nov	150	180	Ulhans
9 fév 1872	10 fév 1872	1100	50	Infanterie

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---



## Les Alluets-le-Roi.

### Rapport de Mr Guignard, maire des Alluets-le-Roi au Préfet le 30 décembre 1871.

#### 1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités : aucun.

Chiffre des réquisitions : 27.453f

Contributions payées à l'ennemi : 6931f

#### 2\_ Evénements, traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.

*Etablissement de quelques centaines de francs-tireurs dans la forêt des Alluets.*

*30 7bre 1870 : Cheval tué et son cavalier prussien. A la suite, les prussiens arrivent avec de l'artillerie et lancent sur le village 120 obus qui ont causé environ 24000f de dégâts aux édifices communaux et maisons particulières.*

*Un incendie s'est déclaré pendant le bombardement et a consumé une grange remplie de récoltes, ainsi qu'un autre corps de bâtiment situé dans le voisinage.*

#### 7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
20 7bre 1870	27 7bre 1870	600	700	Dragons, artilleurs, cuirassiers
26 sept	27 sept	450	500	Lanciers
1° oct 1870	3 oct 1870	200	200	Lanciers
1° oct 1870	3 oct 1870	300	300	Hussards
15 oct 1870	19 oct 1870	300	300	Lanciers

### **Rapport de l'instituteur des Alluets-le-Roi, concernant les pertes et dégâts matériels subis soit par les habitants, soit par l'instituteur, faits particuliers, réquisitions occasionnés par le séjour ou passage des troupes allemandes dans la commune des Alluets- le- Roi.**

*1° Tableau de fréquentation nul, en raison que les enfants ne venaient pas à l'école.*

*La commune a eu trois occupations à supporter, l'école servait de poste aux troupes prussiennes, il m'était complètement impossible de faire classe.*

*Beaucoup d'enfants avaient quitté la commune, je n'ai eu donc de fréquentation à peu près régulière qu'au mois de novembre.*

Pertes et dégâts.

*Le 30 septembre 1870, par suite d'un hussard tué aux abords du pays par quelques francs-tireurs, établis dans les bois environnants, les prussiens sont arrivés au nombre de 3000 et 10 pièces de canons et ont bombardé le village.*

*Les maisons ont été fortement endommagées ; une grange pleine de blé a été brûlée..*

*L'église a eu à souffrir : la tête du clocher a été coupée, l'arbre de couche est littéralement broyé. Quelques boulets ont traversé la voûte de l'église ; d'énormes pierres sont tombées et ont cassé certaines choses sur le maître autel.*

*Le montant des dégâts occasionnés par ce bombardement s'élève à la somme de : 29208f*

*Le montant des réquisitions, telles que avoine, fourrage, réquisitions de voitures, chevaux perdus, vaches, moutons s'élèvent à la somme de : 72.000f*

*Le total général : 101.208f*

*Pertes subies par l'instituteur : insignifiantes.*

*Classe peu pillée : tableaux lecture détruits, livres de sciences enlevés : environ 80f*

*Registre matricule (69 et 70) brûlé par les prussiens.*

#### Renseignements particuliers.

*La 1<sup>ère</sup> occupation a eu lieu du 20 au 27 septembre 1870 (Dragons, artillerie, cuirassiers blancs).... 700 chevaux et 600 hommes.*

*Occupation supplémentaire du 26 au 27 même mois.... 500 chevaux, 450 hommes.*

*La 2<sup>e</sup> occupation, du samedi 1<sup>er</sup> octobre (lanciers)... 200 chevaux, 200 hommes. Départ le 4, courant à 8 heures du matin.*

*Nous avons eu un passage d'environ 50 cavaliers qui ont établi un poste près du village ; ils ont pillé, volé de l'avoine, du fromage en quantité, estimation faite du dégât : 300f. Ils n'ont passé que la nuit.*

*La 3<sup>e</sup> occupation, du 15 octobre 1870 au 19 courant (hussards).... 300 chevaux, 300 hommes.*

*La conduite de ces troupes pendant leur séjour a été indigne. Elles étaient d'une exigence extraordinaire.*

*Quant à l'instituteur : il était impossible de loger chez moi ; mes chambres à coucher étaient converties en ateliers de sellerie. La classe \_ et cependant, j'ai fait de la résistance\_ a été prise pour poste. J'avais préparé des bottes de paille pour les mettre dans le corps de garde, les prussiens ont refusé et m'ont fait rapporter cette paille dans l'école. Je suis allé me plaindre au capitaine de l'exigence des soldats, qui m'a répondu textuellement (nous sommes en guerre, pas d'école).*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

**Maurecourt.**

## **Rapport de Mr le maire adjoint de Maurecourt au Préfet le 9 janvier 1872.**

**1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités** : assez bons.

Chiffre des réquisitions : 8015f 80

Contributions payées à l'ennemi : 4510f 32

**4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune** :

*20 parmi lesquels 17 femmes et enfants. Une jeune fille morte par suite d'atteint d'obus, à Paris, pendant le siège des prussiens.*

**6\_ Bienfaisance publique.**

*La commune a secouru ses malheureux.*

**7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
18 sept 1870 (Passage)	22 sept 1870	285	280	Hussards (n°3)
29 mars 1871 (Occupation)	6 juin 1871	125	40	Chasseurs et ambulance 4 <sup>e</sup> corps d'armée.

## **Rapport de l'instituteur de Maurecourt à l'Inspecteur d'Académie le 4 avril 1871.**

Faits survenus pendant l'occupation. Renseignements divers.

*Pertes et dégâts subis par les écoles : néant.*

*Pertes matérielles subies par l'instituteur : néant.*

Renseignements sur l'occupation :

*Les 18, 19, 20 septembre 1870, la commune de Maurecourt a été occupée par environ 300 hommes dont la conduite n'a donné lieu à aucun reproche.*

*Au 25 mars, le total des réquisitions faites par les autorités allemandes dans la commune, y compris les impôts perçus au profit du trésor allemand, s'élevait à 18.000f.*

*En outre, la commune de Maurecourt, dont les produits consistaient en haricots et raisins dit « Chasselas » a fait une perte d'environ 60.000f, par suite de l'interruption des communications avec Paris.*

*Actuellement, la commune est encore occupée par 100 hommes, arrivés le 30 mars, à midi. Bonne conduite.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Médan.**

### **Rapport de Mr le maire de Médan au Préfet le 30 décembre 1871.1**

#### **Rapports entre l'ennemi et les autorités :**

Chiffre des réquisitions : 2159f 47.

Contributions payées à l'ennemi : 2516f 95.

### **Rapport de l'instituteur de Médan.**

#### **Faits relatifs aux habitants.**

*Près de 40 mille soldats prussiens de toutes armes ont passé par Médan sans faire de mal aux habitants, d'ici et des alentours parce que l'abbé Mopert, pasteur de Médan a été au-devant de chaque régiment ou bataillon pour prier ces hommes, parfois au péril de sa vie, de respecter les propriétés et le monde, d'observer en un mot les lois de l'humanité chrétienne.*

*Quelques-uns ont logé des cavaliers prussiens (15 seulement) sans pouvoir s'en plaindre ; aussi le dit pasteur a été sur pied nuit et jour pendant leur présence dans la commune. A chaque réquisition qu'ils vinrent faire ici, le dit abbé Mopert, connaissant les dialectes de l'Allemagne du Sud et du Nord s'est interposé pour diminuer le montant de ces réquisitions en leur parlant de la charité évangélique. Un commandant de hussards lui répliqua : Pastor, prêchez les habitants de cette contrée-ci, ils en ont plus besoin que les officiers prussiens... par rage de n'avoir pas réussi son maraudage au château de Médan.*

*Un petit officier dit en jargon Brunsw... ? à l'un de ses soldats : tu feras partie d'une vedette, cette nuit et tu flanqueras le feu ici. Le susdit pasteur avait compris cette expression, ainsi que le danger ; il déjoua cette idée criminelle, en veillant toute la nuit et en invitant la 2<sup>e</sup> vedette vers 1h ½ du matin, à passer au large, au nom de l'honneur et de l'humanité...*

*Après la 5<sup>e</sup> réquisition d'avoine et le même pasteur rédigea une pétition en langue prussienne, en termes énergiques et respectueux, qu'il présenta au roi Guillaume à Versailles. Depuis ce moment, c'est-à-dire depuis le 16 octobre 1870, il n'y eut plus de réquisition ici, ni de prussiens à loger.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Morainvilliers.**

## **Rapport de Mr Picout, maire de Médan au Préfet le 10 janvier 1872.**

### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités :**

Chiffre des réquisitions : 23.463f

Contributions payées à l'ennemi : 6107f 45.

### **2\_ Événements, traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

*Rien de saillant à constater.*

### **7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
19 sept 1870	25 fév 1871	1180 soldats 320 officiers	1222	Hussards

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Orgeval.**

## **Rapport de Mr Legendre, maire d'Orgeval au Préfet le 30 décembre 1871.**

### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités :**

Chiffre des réquisitions : 24.310f 64

Contributions payées à l'ennemi : 14.864f 30

Dégâts : 5030f

Objets mobiliers enlevés ou détruits : 1540f 17

### **7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
20 7bre 1870	21 7bre 1870	530	530	Hussards
14 8bre	18 8bre	530	530	Hussards
10 fév 1871	11 fév 1871	1140	340	Infanterie et artillerie

## **Rapport de l'instituteur d'Orgeval relatif à l'école pendant l'occupation.**

*Par suite des événements, un certain nombre d'enfants ont quitté l'école à la fin d'août et d'autres dans le courant de septembre. La plupart se sont retirés avec leurs parents à Paris ou dans des pays non occupés.*

*Ni l'instituteur ni l'école n'ont subi de pertes matérielles.*

*L'instituteur, comme les habitants présents dans la localité a été obligé de loger et de nourrir des prussiens.*

*A Orgeval, il a été fait de nombreuses réquisitions d'avoine, de paille, de foin, de vaches....*

*Voici ce qui m'est arrivé de fâcheux pendant l'occupation : le 20 septembre, il est passé à Orgeval environ 15.000 Allemands dans la journée ; trois ou quatre escadrons sont restés pour y coucher. Le même jour, vers neuf heures ½ du soir sont arrivés de nouvelles troupes qui m'ont requis pour leur servir de guide afin de les conduire à Herbeville, petit village qui se trouve à une distance d'Orgeval, d'environ 10 kilomètres. Ne connaissant pas le chemin, me souciant peu de voyager à pareille heure et ne voulant laisser ma femme et ma mère seules avec les prussiens, qui étaient couchés chez moi, je parvins à m'esquiver. A quelques pas de la mairie, je m'embarrassai dans les chevaux qui occupaient toute la largeur de la rue, je tombai et me blessai au genou. Pendant quelques jours, il me fut impossible de marcher ; je suis resté boiteux pendant trois semaines.*

*Nos ennemis ont fait aussi à plusieurs reprises dans la commune, des réquisitions de voitures et de chevaux pour conduire leur matériel de guerre et leurs munitions. Des cultivateurs qui avaient été requis pour quatre ou cinq jours, ont été partis pendant près de trois semaines. Plusieurs .... de coucher dehors, exténués, et quelquefois, hélas ! Pour se soustraire à de mauvais traitements se sont sauvés, abandonnant leurs chevaux et leurs voitures qu'ils ont, mais inutilement cherchés depuis.*

*La dernière visite que les Allemands nous ont faite, c'était le 10 février. 35 ou 40 sont entrés dans la classe où ils ont fait apporter une grande quantité de paille pour se coucher. Comme il avait plu toute la journée, leurs vêtements étaient tout trempés. Pour les sécher, ils ont fait tant de feu, que j'ai craint qu'ils n'incendiassent la maison d'école.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

**Thiverval.**

## **Rapport de Mr le maire de Thiverval au Préfet le 3 janvier 1872.**

### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités :**

Chiffre des réquisitions : 27.332f

Contributions payées à l'ennemi : 3618f

### **4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune :**

*Quelques femmes seulement ont émigrées en Normandie.*

### **7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
20 sept	21 sept	2 escadrons		Cuirassiers blancs
27 sept	30 sept	2 escadrons		Lanciers et dragons
29 sept	30 sept	600 fantassins		Infanterie de ligne
12 8bre	20 8bre	2 escadrons		Dragons

## **Rapport de l'instituteur de Thiverval l'Inspecteur d'Académie le 3 avril 1871 :**

Pertes et dégâts matériels subis par l'école : *peu de choses, quelques ouvrages scolaires de peu de valeur.*

Perte matérielle subie par l'instituteur : *L'instituteur n'a subi aucune perte.*

Faits particuliers qu'il y a lieu de faire connaître qu'ils soient relatifs à l'école ou aux habitants :

*Le 19 septembre 1870, arrivée à Thiverval de 300 cuirassiers blancs, partis le lendemain.*

*Le 27 septembre 1870, arrivée à Thiverval de 300 dragons, partis le 29 du même mois.*

*Le 1<sup>er</sup> octobre 1870, réquisition d'avoine.*

*Le 12 octobre 1870, arrivée à Thiverval d'un escadron de dragons, parti le 15 du même mois.*

*Le 14 octobre 1870, arrivée à Thiverval d'un escadron de dragons, parti le 24 du même mois.*

*Pendant tout le temps que les Prussiens ont séjourné à Thiverval, ils y ont été logés, nourris, chauffés, éclairés, eux et leurs chevaux, aux frais des habitants.*

*A chacun de leur départ, ils ont fait des réquisitions de vin, pain, blé, avoine, foin et paille... De plus, réquisition de voitures, de chevaux, de vaches et d'hommes pour conduire les dites réquisitions.*

*En général, Thiverval a beaucoup souffert de cette invasion.*

*Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1870, je n'ai rien reçu des émoluments de mon emploi d'instituteur public et de secrétaire de mairie.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## Triel-sur-Seine.

### **Rapport de Mr Bonnet, maire de Triel au Préfet le 21 février 1872.**

#### **1\_ Rapports entre l'ennemi et les autorités :**

Chiffre des réquisitions : 3573f 75

Contributions payées à l'ennemi :

A titre d'impôts directs et indirects : 9552f 40

A titre de contribution de guerre : 12.735f 96

Total : 22.288f 36

#### **2\_ Evénements, combats, incendies... Traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants.**

*Le 18 septembre 1870, Triel se livrait en pleine sécurité au repos du dimanche, quand tout à coup, vers 2 heures après-midi, un galop de chevaux se fait entendre. Les ulhans ! Les ulhans ! Tel est le cri qui se propage d'un bout du pays à l'autre. Averti en toute hâte, le maire arrive au moment où neuf hussards prussiens s'arrêtaient sur la place de la mairie, armés de révolvers et de mousquetons et s'efforçaient d'intimider un groupe menaçant, qui grossissait autour d'eux. A l'interpellation du maire, l'officier qui les commande, répond que dans un quart d'heure, ils seront suivis de deux régiments de cavalerie, précédant eux-mêmes tout un corps d'armée. La parole d'honneur du chef est acceptée : sur l'ordre du maire, l'attroupement s'écarte et le petit détachement, après avoir relâché deux gardes nationaux qu'il voulait retenir prisonniers, continue sa route en se dirigeant vers Chanteloup.*

*L'officier prussien avait dit vrai : moins de dix minutes après son départ, commençait un long défilé de troupes à cheval, au milieu desquelles apparaissait la voiture du général en chef, le Grand-Duc de Mecklembourg, qui allait passer la nuit dans le village voisin ; puis le général qui commandait sous ses ordres, le comte Von Gröeben venait à la mairie pour notifier ses réquisitions de vivres et de fourrages.*

*Au milieu de la nuit, des chants d'une harmonie sinistre se font entendre, mêlés au fracas des portes que l'on enfonce, des devantures et des fenêtres que l'on brise : ce sont de nouvelles troupes qui arrivent. Le pays en est inondé ; des campements s'établissent sur les hauteurs ; partout dans le bourg et dans les hameaux, les maisons sont envahies.*

*Le pont suspendu sur la Seine avait été rompu à une extrémité : cet obstacle retarda les allemands et prolongea leur séjour à Triel. Un pont de bateaux fut construit à 50 mètres en aval du pont détruit ; mais endommagé par les eaux qui avaient grossi (grâce à un avis secret expédié de Triel à l'écluse d'Andrésey et à celle de Meulan), cette voie de communication ne put être livrée que le surlendemain au passage des troupes allemandes. Alors toute l'armée s'ébranla : les lourds canons résonnaient sur le pavé ; les hussards bariolés, les dragons*



*bleus, les cuirassiers de toutes les couleurs, les ulhans aux longues lances cheminaient pas à pas encombrant les rues et les quais, traversaient le pont et se développaient sur la rive gauche où toute la prairie apparaissait resplendissante de casques et de cuirasses, de sabres, de carabines et de lances. Que c'eut été un beau spectacle, si cette armée n'eut pas été l'armée victorieuse de nos ennemis !*

*Prudent, les quatre jours de cette première invasion, Triel, il est juste de le dire, à part quelques dévastations, à part le pillage des approvisionnements de fourrage et d'avoine, n'a pas eu trop à souffrir, grâce à la discipline des troupes. Un seul habitant a été tué dans une rixe dont il paraît avoir été le provocateur ; et le lendemain, l'auteur de ce meurtre a péri lui-même victime d'un accident. Les camarades du soldat prussien lui ont rendu les derniers hommages et l'un d'eux a inscrit sur la croix de bois :*

*Hic dormis, morti quem linquimus*

(Ici tu dors, toi que nous abandonnons à la mort)

*ossa recoepit hostilis hic tellus, tellus at ipsa Dei*

(Ici une terre hostile, mais la terre même de Dieu reçoit tes os)

*Casu non acie cecidisti*

(Tu es mort accidentellement, non au cours du combat)

*Proelia nobis, sit tibi divinae pacis amica quies*

(À nous les batailles, à toi le doux repos d'une paix divine !)

*Mi Deus ! Hos tua supremum pallentia labia ingemuere, anima jam fugiente, sonus.*

(Mon Dieu ! Ta vie s'enfuyant déjà, de tes lèvres blêmes sont sortis tes derniers gémissements.)

*Adstant fidi comites lacrymasque premebant,*

(Tes fidèles compagnons se tenaient auprès de toi et retenaient leurs larmes)

*Languida dum clausit lumina morte dolor*

(Pendant que la douleur d'une mort lente fermait tes yeux.)

*Nunc oculis imoque omnes te pectore flemus*

(Maintenant nous te pleurons tous avec nos yeux et du plus profond de notre cœur.)

*Flebile, non exspes, hoc sit, amice, vale.*

(Que cet instant soit triste mais pas sans espoir, ami, adieu.)

*Un autre habitant, ayant voulu réprimer des actes de maraudage, a expié par plusieurs jours de captivité les trop vives réprimandes qu'il s'était permises.*

*Après l'épreuve de ces quatre journées, Triel a dû à sa situation géographique d'être presque toujours préservé des invasions allemandes. À part l'apparition de quelques détachements venus pour des réquisitions ou attirés par des coups de fusils que tiraient des braconniers imprudents, la commune n'a point eu à subir pendant la guerre la présence de l'ennemi. L'occupation n'est revenue pour elle, d'une manière durable, qu'après la signature de la paix.*

**4** Nombre d'habitants qui ont quitté la commune : environ 50, y compris les femmes et les enfants. Les migrants, en très petits nombre, se sont réfugiés en divers points du territoire.

**5** Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis, etc ...

*Dans la pensée que de nombreux blessés pourraient être dirigés à Triel, plusieurs habitants avaient offerts et organisés des ambulances. Leurs prévisions ne sont pas réalisées. Triel n'a*

*reçu comme malades, que quelques soldats prussiens, qui ont été placés à l'hospice.... Ont reçus des soins dans une ambulance privée, chez Melle Rousseau, institutrice libre, dont le courage et le dévouement ne sauraient être trop loués.*

## **6\_ Bienfaisance publique. Œuvres organisées pour venir pour venir au secours des malheureux. Situation faite à l'hospice.**

*Aussitôt après la déclaration de guerre, deux souscriptions ont été ouvertes : l'une, ayant pour but le soulagement des blessés, l'autre en aide aux familles de Triel, privées par la guerre de leurs soutiens. La situation faite au pays par la rupture du pont et des routes avait donné lieu de craindre la disette : la commune, pour conjurer ce danger se procura des approvisionnements de farine, qui distribués chaque dimanche, furent une précieuse ressource pour les ouvriers privés de travail.*

## **7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
18 sept 1870	21 sept 1870	18.500	17.000	Corps d'armée commandée par le Grand-Duc de Mecklembourg
16 oct 1870	16 oct 1870	80	'	Même corps
17 déc 1870	17 déc 1870		'	Id.
24 janv 1871	24 janv 1871	80	80	3 <sup>e</sup> corps commandé par le Prince Albert de Saxe
10 mars 1871	11 mars 1871	68	68	Même corps
20 mars 1871	23 mars 1871	150	10	Même corps. Compagnie du génie
27 mars 1871	16 mai 1871	500	30	Bataillon de chasseurs à pied appartenant au même corps
17 mai 1871	7 juin 1871	702	150	Bataillon d'artillerie et une batterie d'artillerie

### **Question de la préfecture de Versailles au maire de Triel :**

*Les Prussiens ont-ils conservé le pont de bateaux jeté à Triel, ou l'ont-ils enlevé et à quelle date ?*

*Réponse : Le pont de bateaux jeté à Triel par les Prussiens a été enlevé par eux aussitôt après le passage des troupes, dans l'après-midi du mercredi 21 septembre 1870.*

### **Rapport de Mr Duval, instituteur de Triel à l'Inspecteur d'Académie, le 10 avril 1871 :**

Mémoire concernant les faits qui se sont passés dans la commune de Triel pendant l'occupation des troupes allemandes :

*L'occupation des troupes allemandes dans la commune de Triel n'a été que passagère. Un corps de 15.000 à 20.000 hommes, au commencement du siège de Paris, a séjourné à Triel*

*pendant quatre jours du 18 au 21 septembre. On était, à cette époque, en pleines vacances, de sorte que l'occupation étrangère n'a influé en rien sur la fréquentation des écoles. La rentrée des classes eut lieu comme en temps ordinaire.*

*Les pertes et dégâts matériels subis par l'école des garçons sont de peu d'importance : cinquante encrriers de plomb brisés et foulés aux pieds par les chevaux et quelques tableaux de lecture déchirés.*

*Les pertes subies par l'instituteur sont plus sensibles. Son logement a été envahi par les soldats, qui ont pillé le linge et les vêtements. Une douzaine de chemises, une redingote et un pardessus de drap, trois couvertures de laine, un ophicléide (= instrument de musique à vent de la famille des cuivres), un cornet à pistons, une flûte et quelques autres effets à usage d'hommes ont été enlevés, ainsi qu'une médaille d'argent décernée à l'instituteur par la société pour l'instruction primaire et six médailles de vermeil d'argent et de bronze obtenues par l'Orphéon dans les concours et dont l'instituteur était dépositaire. Le jardin a été également ravagé. Ces pertes peuvent être évaluées approximativement à la somme de quatre cents francs.*

*Aucun fait particulier, relatifs aux habitants, n'est à signaler. A trois reprises différentes, les ennemis sont venus faire comme dans les autres communes des réquisitions en voitures. Depuis le 29 mars, un détachement de troupes allemandes, d'environ 500 hommes occupe la commune et les autres localités situées comme Triel, sur la rive droite de la Seine subissent cette occupation, nullement hostile d'ailleurs, dans des proportions égales.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Verneuil.**

### **Rapport de Mr Condrot, maire de Verneuil au Préfet le 2 janvier 1872**

**1\_ Rapports entre ennemis et les autorités** : Convenable par la forme, il y eu réciprocité.

Chiffre des réquisitions, y compris pertes de chevaux et voitures requises :

Réquisitions : 3773f

Pertes : 4653f

Total : 8426f

Contributions payées à l'ennemi : 6992f 50.

### **Rapport de l'instituteur de Verneuil à l'Inspecteur d'Académie, le 27 mars 1871 :**

*Verneuil n'a jamais eu de Prussiens à loger, ceux-ci ne sont venus dans la commune que pour faire des réquisitions en nature et pour y diner dans leurs excursions. L'école n'a fait à cause de cela, aucune perte matérielle ni l'instituteur non plus.*

*Au moment de l'occupation, des modifications importantes ont été faites à la maison d'école d'où il résulte, qu'aujourd'hui qu'elle est très incommode. Au bas, il y avait une petite buanderie et cette pièce a disparu, on en a fait une prison pour les vagabonds. Une partie de la salle d'école a été enlevée pour la composition d'un poste de la garde nationale.*

*La classe du soir a eu lieu de novembre à février et elle a été fréquentée par 15 élèves.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

## **Vernouillet.**

### **Rapport du maire de Vernouillet au Préfet le 31 décembre 1871**

#### **1\_ Rapports entre ennemis et les autorités** : *Assez convenables de la part de l'ennemi.*

Chiffre des réquisitions : 6199f

Contributions payées à l'ennemi : 6858f 55.

#### **2\_ Événements, combats, incendies, destruction d'édifices, etc... Traits saillants de la conduite de l'ennemi et des habitants \_ Emprisonnements, exécutions.**

*Aucuns combat, incendie, pillage, destruction, emprisonnement et exécution n'a eu lieu. Les habitants, dans l'impossibilité de faire autrement, satisfirent aux demandes, d'ailleurs modérées de l'ennemi, n'éprouvèrent de sa part aucune présence.*

*Le seul fait saillant, est la chute à l'entrée du village, le dimanche 25 septembre, vers deux heures après-midi, du premier ballon parti de Paris, conduit par l'aéronaute Mengin, portant plus de 100 kg de lettres ainsi que le citoyen Lutz se disant commissaire de la République (dont l'émotion était grande). Grâce au concours et l'empressement des habitants, en 30 minutes, le ballon fut dégonflé, plié, caché et la foule dispersée ; il n'était que temps. Car quelques instants après, arrivait à fond de train, un groupes de cavaliers Prussiens qui des Alluets-le-Roi, ayant aperçu le ballon s'abattre, s'était élancé pour le capturer. Peine inutile, déjà les lettres et le citoyen Lutz étaient sur la route de Mantes ; le ballon et ses agrès le suivirent le jour suivant.*

#### **3\_ Part prise par les habitants à la défense nationale soit à Paris, soit hors de Paris.**

*Nulle. Deux engagements volontaires, l'un d'eux dans la garde nationale mobile et l'autre, dans les francs-tireurs.*

**4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune : détails sur la Mairie organisée par eux.**

*1 homme et quelques femmes.*

**5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis, etc ...**

*2 maisons disposées pour recevoir des blessés ou malades. Aucun ne s'est présenté.*

**6\_ Bienfaisance publique. Œuvres organisées pour venir pour venir au secours des malheureux. Situation faite à l'hospice.**

*Souscription pour les militaires blessés et pour les familles des militaires, produit : Plusieurs ballots de linge et 394f 50 en argent.*

**7\_ Occupation de la commune. Passage de troupes.**

Occupation :

*Du 20 7bre 1870 au 22 7bre 1870, 85 chasseurs à pieds, 32 hussards et 32 chevaux.*

Passage :

*Le 19 septembre 1870, l'ennemi ayant traversé l'Oise à Pontoise, arrive à Triel, y jette un pont sur la Seine, défile et passe dans Vernouillet (sans s'arrêter) pendant la journée du 21 septembre et la nuit suivante.*

*Le corps qui défila ainsi était composé d'environ :*

*12.000 cavaliers de toutes armes.*

*20 canons.*

*150 chariots et voitures réquisitionnées dans les départements traversés.*

*Pas d'infanterie.*

**Rapport de l'instituteur de Vernouillet à l'Inspecteur d'Académie, le 25 mars 1871 :**

*Les classes ont été faites régulièrement et sans la moindre difficulté...*

*Les armées allemandes n'ayant fait que passer à Vernouillet, les pertes et les dégâts subis par l'école ou par l'instituteur sont, complètement nuls.*

*Je ne vois aucun fait particulier à signaler : cette commune n'a eu à acquitter que les contributions ou réquisitions de guerre qui lui ont été imposées comme à toutes les communes situées dans les départements envahis.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---

**Villennes.**

## **Rapport du maire de Villennes au Préfet le 31 décembre 1871**

### **1\_ Rapports entre ennemis et les autorités : néant.**

Chiffre des réquisitions : 12.317f

Contributions payées à l'ennemi : 4865f 39.

### **3\_ Part prise par les habitants à la défense nationale soit à Paris, soit hors de Paris.**

*12 jeunes gens, faisant partie, soit de la garde mobile, soit de l'armée active, ont pris part à la campagne de 1870-1871.*

### **4\_ Nombre d'habitants qui ont quitté la commune : détails sur la Mairie organisée par eux : 15.**

### **5\_ Ambulances, secours aux blessés français ou ennemis, etc ...**

*La commune a fourni au moyen d'une souscription publique une somme de 1431f, pour secours aux blessés français.*

### **7\_ Occupation de la commune.**

Passage de troupes : 23 7bre.

Dates		Nombres		Corps
Arrivée	Départ	Hommes	Chevaux	
23 7bre 1870	24 7bre 1870	146	146	Hussards Wesphalie
15 fév 1871	16 fév 1871	250		Infanterie. Garde royale

## **Rapport de l'instituteur de Villennes à l'Inspecteur d'Académie, le 2 avril 1871 :**

Mémoire des faits qui ont eu lieu, dans la commune de Villennes pendant l'occupation prussienne :

*Voici les faits qui se sont passés dans notre commune pendant l'occupation ; ils sont peu nombreux car nous n'avons presque pas eu de soldats à nourrir ou à loger.*

*Le dimanche 19 7bre 1870, au tantôt, l'armée allemande parut sur les hauteurs de Chanteloup, village situé en face notre commune. Les Prussiens y restèrent jusqu'au 21, jour où ils passèrent la Seine à Triel, les uns allèrent regagner la route dite Quarante sous, les autres prirent par Vernouillet, Médan, Villennes et Poissy. 146 hommes de l'arrière-garde s'arrêtèrent ici pour y passer la nuit. Le lendemain, en partant, ils firent une réquisition de vaches, de farine, d'avoine, de foin et de paille. Ils enlevèrent en denrées le 24 et le 27 ; on en peut évaluer le prix à 7000 francs. Depuis le 27 7bre 1870 jusqu'au 13 février 1871, nous ne vîmes plus d'allemands, excepté quelques patrouilles. A cette dernière date, il nous arriva 250 hommes d'infanterie se rendant à Versailles ; ils nous quittèrent heureusement, le lendemain.*

*Pendant leur court séjour dans notre commune, ils se sont très bien conduits, grâce à la discipline sévère qui règne chez eux.*

*Je passe maintenant aux faits scolaires. La présence des étrangers empêcha peut-être, pendant le premier mois, les élèves des hameaux de se rendre à l'école. Le second mois, j'eus la petite vérole : la classe fut faite par mon frère, néanmoins, peu d'écoliers se présentèrent. Le premier décembre, je repris mes fonctions et l'école fut régulièrement fréquentée par les enfants dont le nombre, pendant les trois derniers mois de l'occupation est bien supérieur aux chiffres des années précédentes.*

*Comme je vous l'ai fait savoir, j'ai ouvert cet hiver, deux cours d'adultes : l'un, pour les demoiselles de 4 heures  $\frac{1}{2}$  à 6 heures du soir; l'autre, pour les jeunes gens, de 7 à 9. 17 jeunes gens et 11 demoiselles vinrent régulièrement pendant trois mois : nbre (= novembre), janvier et février.*

*En somme, je puis dire, qu'à Villennes l'occupation n'a pas nui considérablement à la fréquentation de l'école.*

Source : AD 78 : 4M1 98 (Canton de Poissy)

---